

# En Pays de Lauzun, TRIONS PLUS, JETONS MOINS !



cet été,  
on passe  
à l'action !

- // **Tous les emballages et papiers** se déposent en vrac dans le bac jaune
- // On s'engage ensemble à **diminuer le volume de nos sacs noirs**

En savoir + sur :  
[www.ccpl47.fr](http://www.ccpl47.fr)



# En Pays de Lauzun, **TOUS ENSEMBLE, RÉDUISONS LE VOLUME DE NOS DÉCHETS**

## **DE NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTE POUR LES SACS ET BACS NOIRS**

Pour préparer le passage à une nouvelle tarification déchets en 2024, **les modalités de collecte des ordures ménagères sur le territoire du Pays de Lauzun changent :**

- // **Pour les usagers qui en disposent déjà**, les bacs seront éventuellement changés en fonction de la taille du foyer et pucés afin d'enregistrer les levées.
- // **Pour ceux qui déposent leurs sacs dans les bacs collectifs**, la plupart seront désormais dotés à domicile d'un bac noir pucé afin d'enregistrer les levées.
- // **Seuls certains usagers des centres-bourgs** de Miramont de Guyenne / La Sauvetat du Dropt / Allemans du Dropt / Lauzun et les **résidents en habitat collectif** disposeront d'un **badge** qui leur permettra d'enregistrer les ouvertures des colonnes noires à ordures ménagères prochainement installées.

Par ailleurs, la **fréquence de collecte des bacs noirs** est modifiée dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et passe à **1 semaine sur 2**. La fréquence de collecte des bacs jaunes reste inchangée : tous les 15 jours.

## **ON RÉDUIT NOS DÉCHETS AVEC LE COMPOSTAGE**

Le compostage est une solution **très efficace pour réduire sa production de déchets** (en moyenne, 30% du contenu d'un bac noir est constitué de déchets compostables). Composteurs individuels ou partagés sont proposés par la Communauté de Communes contre participation financière. Notre chargé de mission biodéchets se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

### **Contact Compostage :**

06 33 72 84 18 / [anim.biodechets@ccpl47.fr](mailto:anim.biodechets@ccpl47.fr)

## **TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, **tous les emballages et papiers**, sans exception pourront se jeter **en vrac dans le bac jaune ou la colonne des emballages**.

**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?  
VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?**



Rendez-vous sur notre site internet

[www.ccpl47.fr](http://www.ccpl47.fr) / Rubrique En Pratique > Environnement > Gestion des déchets

ou au service Environnement, 12 rue du Renfort 47410 LAUZUN

**05 53 94 11 23 / [secretariat.environnement@ccpl47.fr](mailto:secretariat.environnement@ccpl47.fr)**

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30